

**COURS DE DFASM1 -
PROGRAMME DE MEDECINE LEGALE - Cours commun DFASM 1-DFASM2
Coordonnateur : Mr le Professeur MALICIER**

GROUPE	DATE	HEURE	INTERVENANT	N° ITEM et INTITULE DU COURS
Groupe 2	Vendredi 17 Septembre 2021 <u>Cours AMPHI BOIRON</u>	14H00-16H00	Pr D. MALICIER	9 - Certificat médicaux. Décès et législation. Prélèvement d'organes et législation
Groupe 2	Vendredi 8 Octobre 2021 <u>Cours AMPHI BOIRON</u>	<u>10H00-12H00</u>	Dr G.MAUJEAN ou Pr D. MALICIER	6 - Le dossier médical. L'information du malade. Le secret médical. 1 - La relation médecin malade. L'annonce d'une maladie grave. La formation du patient atteint de maladie chronique. La personnalisation de la prise en charge médicale
Groupe 2	Vendredi 22 Octobre 2021 <u>Cours AMPHI BOIRON</u>	14H00-16H00	Pr D. MALICIER	10 - Violences sexuelles
Groupe 2	Mercredi 8 Décembre 2021 <u>Cours AMPHI BOIRON</u>	14H00 à 16H00	Pr D.MALICIER	N° 5 - Responsabilités médicale pénale, civile, administrative et disciplinaire. La gestion des erreurs et des plaintes ; l'aléa thérapeutique. - Préciser les différents temps successifs d'une démarche permettant une culture positive de l'erreur : analyse des EIG, Revue de Mortalité Morbidité, information et plan d'action ; prévention des dommages de "seconde victime" pour le professionnel de santé. - Acquérir les bases de l'analyse approfondie des causes d'erreur (modèle de Reason, barrières de prévention, récupération, atténuation, l'analyse des causes racines). - La compensation de l'erreur : préciser les missions de l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux (ONIAM). Identifier les principaux facteurs conduisant à l'ouverture d'un contentieux à la suite d'un accident médical. Définir la notion de responsabilité sans faute (item 325)

Groupe 1	Vendredi 29 Octobre 2021 <u>Cours AMPHI BOIRON</u>	14H00-16H00	Pr D. MALICIER	9 - Certificat médicaux. Décès et législation. Prélèvement d'organes et législation
Groupe 1	Vendredi 5 Novembre 2021 <u>Cours AMPHI BOIRON</u>	14H00-16H00	Dr G.MAUJEAN ou Pr D. MALICIER	6 - Le dossier médical. L'information du malade. Le secret médical. 1 - La relation médecin malade. L'annonce d'une maladie grave. La formation du patient atteint de maladie chronique. La personnalisation de la prise en charge médicale
Groupe 1	Vendredi 19 Novembre 2021 <u>Cours AMPHI 2</u>	14H00-16H00	Pr D. MALICIER	10 - Violences sexuelles
Groupe 1	Mardi 23 Novembre 2021 <u>Cours AMPHI BOIRON</u>	<u>9H00 à 11H00</u>	Pr D.MALICIER	N° 5 - Responsabilités médicale pénale, civile, administrative et disciplinaire. La gestion des erreurs et des plaintes ; l'aléa thérapeutique. - Préciser les différents temps successifs d'une démarche permettant une culture positive de l'erreur : analyse des EIG, Revue de Mortalité Morbidité, information et plan d'action ; prévention des dommages de "seconde victime" pour le professionnel de santé. - Acquérir les bases de l'analyse approfondie des causes d'erreur (modèle de Reason, barrières de prévention, récupération, atténuation, l'analyse des causes racines). - La compensation de l'erreur : préciser les missions de l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux (ONIAM). Identifier les principaux facteurs conduisant à l'ouverture d'un contentieux à la suite d'un accident médical. Définir la notion de responsabilité sans faute (item 325)